

<https://47.snuipp.fr/Programmes-2008-peut-mieux-faire>



Programmes 2008 : peut mieux faire ...

- Métier - Programmes - Archives : les programmes 2008 -



Publication date: lundi 27 septembre 2010

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Un rapport du ministère souligne les difficultés de mise en oeuvre des programmes du primaire de 2008 par les enseignants et le manque d'intérêt des évaluations pour le suivi des élèves.

Le texte préconise un pilotage plus strict du respect des emplois du temps et des programmes.

Lire le rapport sur le site du ministère :

[Note de suivi de la réforme de l'école primaire](#)

[Rapport IGEN - Rapport conjoint IGEN - IGAENR juillet 2010](#)

Au moment des opérations de carte scolaire 2010, nous avons dénoncé le fait que le dernier rapport de la RGPP [1] coloriait hâtivement en vert certaines réformes dont celle de 2008 sur les programmes [2].

Le rapport des Inspecteurs Généraux vient utilement rappeler aujourd'hui que les choses ne sont pas si simples.

« La mise en oeuvre des nouveaux programmes n'est aujourd'hui qu'engagée. Ces textes sont perçus comme difficiles et alourdis dans un horaire restreint.

La question qui se pose alors à l'encadrement de proximité est de savoir comment aider les enseignants à réorganiser leurs pratiques pédagogiques pour en couvrir l'ensemble ».

Telle est l'une des principales conclusions d'une note de synthèse conjointement réalisée par l'Inspection générale de l'éducation nationale et l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche. Datée du mois de juillet elle a été rendue publique par le ministère en fin de semaine dernière.

L'étude menée durant le dernier semestre de la précédente année scolaire, notamment par le biais d'entretiens avec des enseignants et par l'observation de leurs pratiques, a focalisé sur deux aspects de la réforme du primaire, la mise en oeuvre des programmes et les évaluations. Une autre étude portant sur les dispositifs d'aide individualisée et d'accompagnement des élèves est également prévue.

Des horaires pas rigoureusement respectés

Selon la note de synthèse des IG, les enseignants expriment « le sentiment que les programmes se sont alourdis, qu'ils comportent aujourd'hui un plus grand nombre de connaissances ainsi que des notions qui ont gagné en complexité, et que simultanément les horaires se sont réduits ».

Un sentiment que les inspecteurs résument par cette formule : " les contestations frontales sur les programmes se sont éteintes. Subsistent cependant un certain nombre de craintes ou d'interrogations".

Et la note de dresser un bilan sévère quant au respect de l'emploi du temps prévu pour les programmes de 2008 qui « ne correspond pas toujours exactement au temps réellement consacré à une discipline ou à une activité », tandis que « la plupart des inspecteurs généraux s'accordent à souligner un écart important entre le temps prévu et le temps d'enseignement effectivement dispensé ».

Conclusion : « la répartition des volumes horaires attribués à chaque domaine disciplinaire par l'arrêté du 9 juin 2008 n'est pas rigoureusement respectée. Quatre emplois du temps sur cinq s'écartent, de manière sensible de l'horaire officiel, au moins pour un domaine disciplinaire ».

Des évaluations au service de l'institution

L'observation des deux inspections est tout aussi critique en ce qui concerne les nouvelles évaluations qui, deux ans après leur mise en oeuvre font toujours l'objet de discussions entre le ministère et les représentants des enseignants.

Ces derniers les considèrent « comme une source essentielle de connaissances pour piloter le système à tous les niveaux », mais pas comme un élément d'évaluation des progressions des élèves.

Parmi les évolutions souhaitées par les IG, figure celle d'en faire un outil pour « permettre un approfondissement des

exploitations pédagogiques ». Aujourd'hui, ce que préconise la note, est " d'aider les enseignants à réorganiser leurs pratiques pédagogiques pour couvrir l'ensemble (du programme) tout en restant dans la perspective de leurs options d'enseignement".

« Le pilotage pédagogique de proximité devrait contribuer à lever ces réticences" ajoutent-ils.

Tout un programme de pilotage des enseignants par leur hiérarchie directe, donc.

A noter, en passant, cette remarque somme toute pleine de bon sens :

"En instruction civique et morale, la morale n'est presque jamais abordée et l'utilisation de maximes illustrées demeure rarissime."

[1] Révision Générale des Politiques Publiques

[2] Voir l'article : [article 1991](#)